

**PV  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT BAUZELY  
DEPARTEMENT DU GARD  
SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021 A 21 H**

L'an deux mille vingt et un et le quatorze avril à vingt et une heures, régulièrement convoqué, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bauzély, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur DURAND Jacques, Maire.

Date convocation : 07 avril 2021

Date affichage convocation : 07 avril 2021

**Étaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Mesdames : ARMAND Marie-Paule, GUIRAUD Delphine, DJELILATE Sonia, BENOR Giselaïne, FABRE Séverine.

Messieurs : DURAND Jacques, LIOVE Serge, CLEMENT David, VOLEON Daniel, BEHAR Yoni, COULON Thierry.

**Absent(es) :**

**Absent(es) excus(és) :** DRACIUS Gaston, DUSSAUD Romaric, VERDIER Jean-Luc

**Procuration(s) :** DUSSAUD Romaric a donné procuration à DJELILATE Sonia

Membres 14

Présents 11

Procurations 01

Votants 12

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : BEHAR Yoni

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication et notification au représentant de l'Etat.*

*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

**DELIBERATION D\_2021\_25  
BUDGET PRIMITIF 2021  
BUDGET PRINCIPAL M14 MAIRIE**

**« Le Conseil Municipal »**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- A pris connaissance des chiffres constituant le Budget Primitif principal 2021,

**APPROUVE** ce document arrêté aux sommes suivantes :

- Section d'investissement 378 967 €
- Section de Fonctionnement : 630 966 €

**DELIBERATION D\_2021\_26**  
**BUDGET PRIMITIF 2021**  
**BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE M4**  
**« Le Conseil Municipal »**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- A pris connaissance des chiffres constituant le Budget Primitif Photovoltaïque 2021,

**APPROUVE** ce document arrêté aux sommes suivantes :

- Section d'investissement : 20 848,89 €
- Section de Fonctionnement : 15 349,68 €

**DELIBERATION D\_2021\_27**  
**TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU ET DOCUMENT**  
**D'URBANISME**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Annule la délibération 2020-64 en date du 13 octobre 2020,
- S'oppose au transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole en matière de Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale au 1<sup>er</sup> juillet 2021

**DELIBERATION D\_2021\_28**  
**ORGANISATION D'UNE OPERATION NETTOYAGE BOIS ET**  
**GARRIGUES**

Le Conseil Municipal approuve le principe d'organiser une opération de nettoyage de la nature, arrête la date du 12 juin 2021 à 8 heures (rdv devant la mairie), si les conditions sanitaires autorisent ce type de rassemblement.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Madame Armand rend hommage à Madame DUBOURD Pierrette, décédée il y a quelques jours qui fut durant de nombreuses années, responsable de notre bibliothèque municipale en tant que bénévole et qui a permis par son initiative et son dévouement le développement et le succès de cette activité culturelle au sein de la commune.
- Présentation du bilan de la bibliothèque pour 2020. Madame ARMAND donne le bilan de la fréquentation de la bibliothèque au cours de l'année 2020 et détaille les achats de livres.

Il est précisé que, dès que cela avait été autorisé, le prêt des livres avait été organisé par les bénévoles en drive afin de respecter les mesures sanitaires tout en maintenant ce service à la population. L'accueil des élèves des écoles a également été maintenu dans le hall du foyer plus spacieux avec un accueil par classe et dans le respect des gestes barrières.

En juillet 2020 un accueil d'un jour par semaine avait été initié (habituellement la bibliothèque était fermée en juillet – août) les bénévoles envisagent de le renouveler pour l'été 2021.

Concernant les animations, Madame DORE, bénévole, a animé de nombreuses lectures vivantes de contes pour les enfants qui ont eu un grand succès. Il est également évoqué les activités avec la ludothèque qui malgré leurs qualités semblent compromises du fait des réductions budgétaires envisagées par certains élus membres du Syndicat Mixte de Lens Gardonnenque.

Un projet d'accueil des résidents de la maison des autistes est étudié avec la coopération de Madame DJELILATE Sonia.

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : Monsieur le Maire explique la mise en place de ce projet par Nîmes Métropole qui permettra d'aider les communes qui ont des projets s'inscrivant dans un principe de limitation de l'impact sur le territoire du changement climatique en agissant sur la réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelable, réduire la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique, préservation de la qualité de l'air. Il est convenu de voir si notre projet paysager au stade peut s'inscrire dans ce programme.
- Permis de végétaliser : Madame FABRE Séverine prend la parole et propose aux élus de choisir parmi plusieurs flyers qu'elle a réalisé celui qui sera distribué au public Si nous souhaitons mettre en place ce projet dès cette année, il faut interroger la population rapidement afin que nous puissions réserver les plantes auprès du CAUE (commande à faire en septembre pour une livraison octobre / novembre). Les élus conviennent d'un modèle de flyer.

Madame FABRE a contacté la commune de Montpellier qui a mis en place un permis de végétaliser afin d'avoir un retour d'expérience concret : il s'avère très positif les gens respectent et entretiennent les plantations pour une grande majorité même lorsqu'il y a un changement d'occupants (locataires) la plupart maintiennent l'entretien des plantes. Il faut toutefois établir quelques règles : sélection de plantes adaptées à notre climat, peu gourmandes en eau, avec peu de racines et n'abîmant pas les murs, définir des distances avec les réseaux secs et humides pour éviter des incidents majeurs et faire des implantations qui ne gênent pas la circulation.

- Land Art : Madame FABRE et Monsieur COULON ont défini un circuit potentiel, les élus qui souhaitent en avoir connaissance sur le terrain sont invités à venir lundi à 17h45 afin de le parcourir ensemble, si cet itinéraire est approuvé il faudra toutefois demander l'autorisation aux propriétaires dont les parcelles seront traversées. Madame FABRE indique que certains habitants du village ayant des compétences techniques et artistiques ont proposé de réaliser des œuvres pour ce circuit (sculpture, mosaïque, couture).
- Madame GUIRAUD Delphine demande s'il est possible de faire certains aménagements dans le bureau du SIRS : réalisation d'un placard de rangement des archives, installation de la climatisation, mise en place de stores, vu le nombre de vitres l'été la chaleur est difficilement supportable pour les personnes qui y travaillent. Madame GUIRAUD indique également que la secrétaire du SIRS ayant une offre d'emploi à temps plein va donc quitter ses fonctions au sein du SIRS en septembre 2021, le SIRS devra donc recruter une secrétaire quelques pistes ont été envisagées notamment une mutualisation avec le Syndicat Mixte

Lens Gardonnenque dans le cadre du bloc administratif pour les mandaterments, gestion ressources humaines, régie cantine-garderie tout en conservant un poste de secrétaire au SIRS pour d'autres activités courantes (commande, courrier,...)

- Boucle Cycliste de la Gardonnenque : Le PETR Garrigues et Costières de Nîmes attend pour lancer l'édition définitive du circuit car ils sont bloqués par le refus d'un habitant de Saint-Bauzély du choix d'implantation d'un poteau indicateur qu'il a d'ailleurs enlevé sous prétexte que cela avait provoqué des infiltrations d'eau chez lui tout en promettant de poser l'indication sur le mur de la maison à ce jour cela n'a pas été fait, il est convenu de le contacter afin de voir s'il peut le faire rapidement.

Séance levée à 22h45